
Convaincre les particuliers de pratiquer le broyage et le paillage

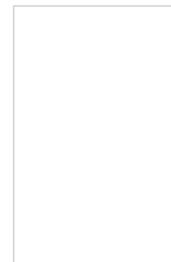
Communauté de Communes du Cap Sizun

Rue Renoir
Bp 50
29770 Audierne
[Voir le site internet](#)

Auteur :

Jeanne Tournereau
animation-dechets@cap-sizun.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Les déchets verts déposés en déchetteries seraient plus utiles dans les jardins, et permettrait de réduire les coûts de traitement.

Face au constat que les alternatives au brûlage de déchets verts ne sont pas entrées dans les habitudes, la collectivité a décidé d'aider complètement les usagers la première fois qu'ils essayent un broyeur de végétaux.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Faire adhérer les usagers à l'utilisation des déchets verts à domicile.

Réduire la quantité de déchets verts déposés en déchetterie.

Sensibiliser grâce à des supports de communication distribués par les professionnels.

Résultats quantitatifs

3 professionnels signataires de la convention d'aide : location ou prestation broyage aidée à 100 % la première fois, plafonnée à 100 €.

58 foyers bénéficiaires depuis avril 2013.

Résultats qualitatifs

Adhésion des tous les « clients » ayant bénéficiés de l'aide, au geste de réutilisation sur place du broyat réalisé.

MISE EN OEUVRE

Planning

Oct 2012 : rencontre avec les professionnels de l'entretien de jardin afin de connaître leurs avis au sujet de la réduction des déchets verts apportés en déchetterie.

Entre autre, élaboration de l'aide pour les particuliers, en partenariat avec les professionnels volontaires.

Janvier 2013 : planning de démonstrations d'un broyeur sur le territoire, afin de promouvoir l'opération.

Février 2013 élaboration des plaquettes d'information afin de transmettre les conseils de jardinage au naturel,

paillage etc.

Avril 2013 : première conventions signées avec les associations ou les professionnels.

Moyens humains

L'animateur prévention déchets : 50 h de préparation et de réalisation des conventions, réunions etc.

Moyens financiers

5 000 € par an. Aide Ademe dans le cadre du PLP

Subvention dans le cadre du FDMD CG 29

Moyens techniques

Création visuelle en interne et réalisation des plaquettes par un prestataire.

Partenaires mobilisés

Ademe, Conseil Général 29, professionnels du paysage locaux, association de jardiniers pratiquant la mise à disposition d'un broyeur

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Action reconduite en année 5.

Difficultés rencontrées

Cette action est l'évolution de l'aide initialement mise en place basée sur une réduction du prix de la location de 25 €.

Recommandations éventuelles

Etablir une action similaire en fonctions des partenariats possibles avec les acteurs du territoire.

Bien assurer la communication.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | BROYEUR | CONSOMMATEURS | ASSOCIATIONS | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Patrick EVEN

patrick.even@ademe.fr

Direction régionale Grand Est